

**Hes·so**

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale  
Fachhochschule Westschweiz  
University of Applied Sciences and Arts  
Western Switzerland

**Recommandé  
par l'OFSP**

# FORMATION POSTGRADE EN ADDICTIONS 2022-2023

## **CERTIFICAT INTERPROFESSIONNEL EN ADDICTIONS**

Certificate of Advanced Studies (CAS)  
HES-SO - 15 ECTS - 1 an

## **DIPLÔME EN ADDICTIONS**

Diploma of Advanced Studies (DAS)  
HES-SO - 35-38 ECTS

**FORDD**

Fédération romande  
des organismes de formation  
dans le domaine des dépendances

# CAS EN ADDICTIONS



Titre obtenu : *Certificate of Advanced Studies* (CAS) HES-SO interprofessionnel en addictions (15 crédits ECTS)



Durée : 25 jours d'enseignement sur une année + 2 journées examen module 1 et module 3

## OBJECTIFS

- Connaître les éléments spécifiques aux addictions avec ou sans substance
- Tenir compte des dimensions sociétales et individuelles de l'addiction
- Développer un accompagnement thérapeutique et développer sa posture professionnelle
- S'exercer à l'analyse de pratique

## Module 1 | Dépendances et addictions : substances et comportements

**3 ECTS**  
**Genève**  
CHF 1'240

Jeudis 3, 10, 17 et 24 novembre 2022; 1<sup>er</sup> décembre 2022  
Examen oral : lundi 9 janvier ou mardi 10 janvier 2023

## Module 2 | Dimensions sociétales et individuelles de l'addiction

**4 ECTS**  
**Lausanne**  
CHF 1'736

Jeudi 12 et vendredi 13 janvier, 19 et 20 janvier, 26 et 27 janvier et jeudi 2 février 2023  
Examen sous forme d'un dossier écrit

## Module 3 | Approches thérapeutiques et entretien motivationnel

**5 ECTS**  
**Lausanne**  
CHF 2'232

Jeudi 9 et vendredi 10 février 2023 ; jeudis 2, 9, 16, 23, 30 mars 2023 ; jeudis 6 et 27 avril 2023.  
Examen oral : jeudi 11 ou vendredi 12 mai 2023

## Module 4 | Analyse de pratique

**3 ECTS**  
**Lausanne**  
CHF 992

Jeudis 25 mai, 1<sup>er</sup>, 8 et 22 juin 2023  
Examen sous forme d'un dossier écrit

*Crédits de formations reconnus pour les médecins (SSPP).*

*Ces cursus sont soutenus financièrement par l'Office fédéral de la santé publique ainsi que par les cantons de Vaud et du Valais.*

# DAS EN ADDICTIONS



Titre obtenu : *Diploma of Advanced Studies* (DAS) HES-SO  
en addictions

\*sous réserve acceptation HES-SO



Durée :

25 jours CAS interprofessionnel en addictions

+ durée CAS / DAS complémentaire

+ 9 jours Module Diplôme

+ 1 journée présentation travaux diplômes

## OBJECTIFS

- Soutenir une réflexion critique sur un sujet lié au champ des addictions
- Problématiser des situations professionnelles rencontrées dans la pratique, des thématiques/ sujets proposés par les institutions du réseau addictions
- S'initier à la recherche exploratoire et communiquer les connaissances acquises

## CAS / DAS complémentaire

**15 ECTS min.**

Une formation complémentaire (CAS/DAS) au CAS interprofessionnel en addictions est nécessaire pour entrer dans le DAS en addictions.

La liste des formations spécifiques reconnues par les HES-SO figure sur le site : [www.forodd.ch](http://www.forodd.ch) (DAS en addictions)

**Module  
Diplôme**

## Introduction à la recherche et travail de diplôme

Ce module donne l'opportunité, en référence aux connaissances acquises lors des deux formations précédentes de conduire une recherche exploratoire portant sur une problématique afférente aux addictions (situation professionnelle, thématique institutionnelle, ...).

Le module est composé de cours théoriques, d'accompagnement méthodologique et de travail de séminaire aboutissant à un rapport présenté lors d'un colloque de clôture.

Pour participer au module « Introduction à la recherche et travail de diplôme » les participant-e-s doivent démontrer une réflexion construite sur la base des connaissances acquises lors des deux formations postgrades pré-requises.

*Début et durée de la formation : sous réserve de l'acceptation de la HES-SO, le module de diplôme (10 journées en plus des 30 ECTS, acquis dans les deux formations pré-requises) pourrait démarrer en automne 2022.*

**La complexité de l'intervention professionnelle dans le domaine des addictions nécessite une formation de haut niveau fondée sur l'évolution de la recherche scientifique et sur l'articulation théorie-pratique dans une perspective interdisciplinaire.**

**Les thématiques abordées et les démarches proposées aux participant-e-s ont pour finalité de développer une culture professionnelle commune à tous et toutes les intervenant-e-s.**

### **PUBLIC CIBLE**

Professionnel-le-s en lien avec les questions d'addiction

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

1. Exercer une activité professionnelle en lien avec le champ des addictions ;
2. Etre détenteur-trice d'un diplôme dans le domaine médical, sanitaire, social, pédagogique, juridique, etc. délivré par une Haute Ecole Spécialisée ou une Université ou avoir un titre jugé équivalent.  
Sans titre reconnu, mais au bénéfice d'une expérience professionnelle en addiction, le/la candidat-e peut déposer un dossier de démonstration de compétences.
3. Pour le DAS en addictions, avoir terminé le CAS interprofessionnel en addictions et un CAS/ DAS reconnu comme apparenté au champ des addictions (voir liste sur [www.fordd.ch](http://www.fordd.ch)).

### **DÉLAI D'INSCRIPTION**

31 août 2022

### **COÛTS DES FORMATIONS**

CAS: CHF 6'200.- (payable en 2 fois) + frais d'inscription CHF 150.- (CHF 500.- sur dossier)  
DAS: prix à venir sur le site internet de la fordd

### **PROCESSUS D'INSCRIPTION**

- a. Remplir le formulaire d'inscription sur le site [www.fordd.ch](http://www.fordd.ch)
- b. Compléter le formulaire en ligne avec les pièces demandées.  
Pour toute demande de reconnaissance d'acquis ou d'admission sans titre reconnu, le/la requérant-e complète le formulaire selon les informations fournies sur le site.
- c. Le Comité de pilotage examine et valide les inscriptions en septembre 2022.

### **RENSEIGNEMENTS**

Coordination Fordd - Maxime Mellina  
Rue Saint-Pierre 3 - CP 6319 - 1002 Lausanne  
T. 024 426 34 34 - [m.mellina@grea.ch](mailto:m.mellina@grea.ch) - [www.fordd.ch](http://www.fordd.ch)